

L'Ordre procure un service communal, à la disposition de toute personne de la région desservie, sans considération de race, de croyance ou situation économique. L'œuvre des infirmières consiste en visites aux cas médicaux, chirurgicaux ou de maternité sous une direction médicale. L'enseignement hygiénique est partie intégrale de chaque visite. Le résultat pratique des soins et de l'enseignement hygiénique donnés aux jeunes mères se traduit par la basse mortalité maternelle parmi les personnes soignées. La mortalité puerbérale par 1,000 naissances vivantes assistées par les infirmières de l'Ordre en 1935-39 (inclusivement) est de 2.2 contre 4.7 pour tout le Canada durant la même période (voir p. 103 de cette édition).

En 1940, les 367 infirmières actives ont soigné 87,341 patients. Comme l'enseignement de l'hygiène est une fonction importante de l'infirmière visitante, cette entrée dans tant de foyers offre une occasion sans pareille de contribuer activement à l'amélioration de la santé du peuple canadien.

L'Ordre Victoria assure des soins compétents d'infirmier à un fort groupe de gens qui autrement seraient négligés. Le budget de l'homme moyen fait une part bien minime au coût de la maladie. Le patient est supposé payer le coût de la visite qui ne lui est jamais refusée même s'il ne peut payer. Sur les 742,741 visites de 1940, 57 p.c. sont gratuites, 26 p.c. sont payées et 17 p.c. sont partiellement payées. Le coût du service à ceux qui ne peuvent payer est soldé par des allocations municipales et des fonds recueillis par des quêtes.

Bien que les infirmières fassent leur part en s'occupant des familles des soldats et en aidant à maintenir le moral du peuple, le programme n'a pas été changé à cause de la guerre. Peu après la déclaration de guerre, l'exécutif national de l'Ordre a indiqué sa politique en ces termes: "L'œuvre primordiale de l'Ordre des Infirmières Victoria, c'est-à-dire l'infirmier compétente dans les foyers des citadins et des ruraux à travers le Canada d'après les circonstances du patient ou de la famille, ne doit pas se relâcher à cette époque mais aller plutôt hardiment de l'avant avec une vigueur et une détermination nouvelles. Les services domestiques essentiels ne doivent pas être abandonnés à cette époque. L'Ordre Victoria a été institué et a été maintenu depuis plus de quarante ans dans un but défini—service d'infirmier au foyer—en temps de guerre comme en temps de paix".

Section 4.—La Croix Rouge Canadienne*

La Croix Rouge Canadienne est intimement liée aux gouvernements fédéral et provinciaux tant dans la poursuite de la guerre que dans leurs activités ayant pour objet la santé du peuple. Fondée en 1896, elle a pour but de secourir volontairement, en temps de guerre, les malades et les blessés de l'armée, et en temps de paix, de travailler à l'avancement de l'hygiène, à la prévention des maladies et au soulagement des souffrances.

Services actuels de la Croix Rouge en temps de paix.—Depuis l'inauguration de son programme de temps de paix en 1920, la Société de la Croix Rouge a établi des hôpitaux d'avant-poste dans 77 centres du Canada septentrional, dont 24 ont été remis aux municipalités et 4 jugés désormais inutiles. En 1940, il y a 49 avant-postes opérant sous l'emblème de la Croix Rouge lesquels, au cours de l'année, prodiguent 106,702 jours de soins à 33,404 patients dans les hôpitaux. Sans l'aide de ces avant-postes, des milliers de nos concitoyens qui vivent aux confins de la civilisation seraient privés de tous secours appropriés en cas de maladie ou de blessures.

*Revisé par W. S. Caldwell, M.D., assistant-directeur, division de l'Ontario, La Croix Rouge Canadienne, Toronto.